

SELECTIF NATIONAL 2024 SLALOM ET DESCENTE NAGE EN EAU VIVE



LESTELLE-BETHARRAM
du 30 mars au 1er avril 2024



FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS
avec le soutien du **Comité Subaquatique Nouvelle Aquitainr FFESSM**



SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2024

Le 31 Mars 2024

DESCENTE 2024

Le 01 Avril 2024

La commission Nationale et le Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine de Nage en Eau Vive ont le plaisir de vous accueillir pour le deuxième sélectif National de Slalom et de Descente 2024 sur :

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Comité d'Organisation :

Responsable de l'organisation	:	Bernadette GAUDY
Juge de départ	:	Myriam JEAN-LOUIS/Alain BEDOS
Juge d'arrivée / chronométrateur	:	Bernadette GAUDY
Secrétaire à l'arrivée	:	Françoise MERCE/Valérie DUPRAT
Contrôleur matériel compétiteur	:	Jacques SOFYS
Délégué fédéral	:	Patrick DUPRAT
Escorte femmes	:	Présente sur la compétition
Escorte hommes	:	Présent sur la compétition
Responsable des jeunes	:	Wilfrid Mercier

Comité de Course :

Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Responsable Sécurité	:	Jacques SOFYS
Responsable Chronométrage	:	Alain BEDOS
Responsable Informatique et Classement	:	Patrick DUPRAT

Comité de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
L'Organisateur de la compétition	:	Bernadette GAUDY
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

Jury de Compétition :

Président de la CN - NEV	:	Patrick DUPRAT
Chargé de mission compétition	:	Romain MIGEON
Directeur de Course	:	Christian BOUSQUET
Responsable Chronométrage	:	Alain BEDOS
Le représentant des Nageurs	:	élu par les chefs d'équipe

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2024 Le 31 Mars 2024

DESCENTE 2024 Le 01 Avril 2024

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Le règlement appliqué est le règlement compétition de la Commission Nationale NEV FFESSM.

Les présidents ou responsables de clubs, engagent les compétiteurs en tenant compte de leur niveau et de la classe du torrent (III-IV). Ils en assument la responsabilité. Chaque club, doit mettre à la disposition de l'organisation un adulte accompagnant par enfant engagé.

Lors de la confirmation des inscriptions, le chef d'équipe doit présenter pour chacun de ses nageurs :

- La licence FFESSM 2024 + assurance loisirs 1 ou assurance individuelle notifiant la couverture de la pratique de la nage en eau vive en compétition.
- **Pour les adultes :**
Un Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la nage en eau vive en compétition, daté de moins de 1 an au jour de la compétition et délivré par tout médecin.
- **Pour les Mineurs :**
Seule est exigée la présentation d'une attestation de réponses négatives au questionnaire de santé (moins d'un an) tel que prévu depuis 2021 pour tous mineurs.
Questionnaire et attestation de réponses négatives FFESSM en ligne sur <https://medical.ffessm.fr>
- **Un justificatif attestant à minima le N1 NEV (hors compétition jeunes).**
- Les deux autorisations parentales si le nageur est mineur.

Une pièce d'identité reconnue par l'administration française peut être demandée au compétiteur en complément de justificatif d'inscription.

De même, la non-présentation d'une pièce d'identité est également considérée comme un refus de se soumettre au contrôle anti-dopage (cas de disqualification).

Disposition particulière COVID 19 :

En fonction de la situation sanitaire, nous mettrons en place toutes les recommandations demandées par la FFESSM et les Autorité de Santé Public. N'oublions pas d'appliquer les gestes barrières.

Équipement :

Tout nageur présentant un équipement non conforme au règlement ne pourra pas prendre le départ.
Les palmes en fibres sont interdites pour les catégories benjamins et minimes.

Le comité d'organisation pourra :

Modifier les horaires en fonction du nombre de participants.

Le comité de compétition pourra :

Modifier, ajourner ou annuler l'épreuve pour des raisons de sécurité.

CONTACTS

Responsable de l'Organisation :

Nom	:	Bernadette GAUDY	Patrick DUPRAT
Adresse	:	39 Chemin Passerat 33130 BÈGLES	8 Chemin de l'HOST 33610 CESTAS
Téléphone	:	06 18 67 52 98	06 43 36 75 40
Mail	:	bernie33@hotmail.fr	patrick.d33@orange.fr

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2024

Le 31 Mars 2024

DESCENTE 2024

Le 01 Avril 2024

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Samedi 30 mars 2024

De 13 H à 14 H 00 au PC Course*:

- **Confirmation des engagements Descente & Slalom.**

De 14 H à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours de Slalom par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

17 H 30 : Réunion du comité d'organisation et de l'équipe sécurité

18 H 00 : BRIEFING * + retrait des dossards par le chef d'équipe*
Élection du représentant des Nageurs*.

*Sport Nature

Dimanche 31 mars 2024

8 H 30 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité.

9 H 00 : Départ du sélectif Slalom (toutes les 60 secondes).

12H00 : Départ des Jeunes Slalom (toutes les 60 secondes) ;

13 H 00 : Fin de la Compétition.

SÉLECTIF NATIONAL DE NAGE EN EAU VIVE

SLALOM 2024

Le 31 Mars 2024

DESCENTE 2024

Le 01 Avril 2024

Le Gave de Pau à Lestelle-Bétharram

Dimanche 31 mars 2024

De 14 H 30 à 17 H 00 : Reconnaissance du parcours de Descente par les compétiteurs.
Navigation libre sous la responsabilité des clubs.

17 H 00 : Réunion du comité d'organisation et de l'équipe sécurité

17 H 30 : BRIEFING * + retrait des dossards par le chef d'équipe

18 H 00 : Résultats Slalom, Remise des prix & vin d'honneur.*

*Sport Nature

Lundi 01 AVRIL 2024

9 H 00 : Installation de juges, des chronométreurs et des équipes de sécurité

9 H 30 : Départ du sélectif Descente (toutes les 30 secondes)

11 H 30 : Départ des jeunes Descente (toutes les 30 secondes)

13 H 00 : Des Résultats et de la Remise des Prix*

*Sport Nature

LES PARCOURS

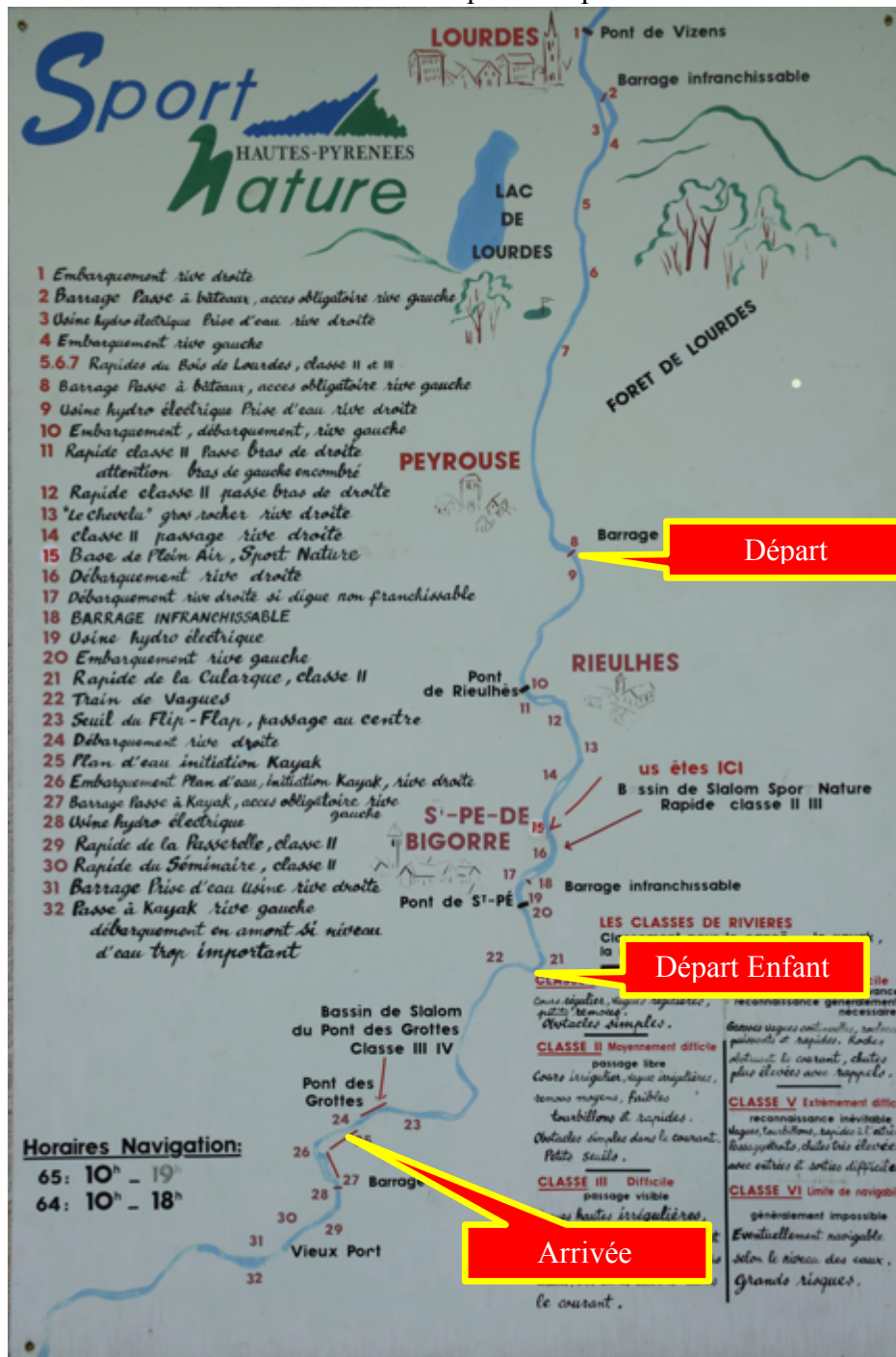
SÉLECTIF

Rivières parcourues : Gave de Pau 7,8 Kilomètres
Départ : Barrage de Peyrouse
Arrivée : Pont des Grottes

JEUNE

Rivières parcourues : Gave de Pau 1,2 kilomètre
Départ : Route des Grottes (carrefour D526/D152)
Arrivée : Pont des Grottes

En fonction du niveau d'eau les parcours pourront être modifiés



INSCRIPTION COMPÉTITION

ÉPREUVE	<i>Désignation</i> <i>Date – Lieu</i> <i>Catégories</i>	Sélectif National de Slalom & Course Jeunes – Saison 2024 31/03/2024 – Le Gave de Pau 64800 LESTELLE-BÉTHARRAM Toutes catégories
----------------	---	---

COORDONNÉES CLUB
NOM _____

N° d'affiliation _____
Coordonnées (adresse, téléphone) _____

CACHET CLUB

RESPONSABLE NEV
NOM _____
tél. _____
E-mail _____
Signature _____


CHEF D'ÉQUIPE* : Nom : _____ Prénom : _____ * Le chef d'équipe est en charge de la confirmation des inscriptions des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.	<input type="checkbox"/> Candidat représentant des compétiteurs** Tél. : _____
--	---

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

NOM	PRÉNOM	Date de naissance jj/mm/aaaa	Catégorie	N° licence (Obligatoire)	Niveau Technique	↓
1	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
2	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
3	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
<i>Chaque club doit mettre à disposition de l'organisation une personne pour 3 nageurs engagés.</i>						
4	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
5	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
6	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
7	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
8	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
9	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>
10	_____	_____	_____	_____	_____	<input type="checkbox"/>

Personne à disposition de l'organisation : NOM _____ PRÉNOM _____	JF1 : <input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/>
Autre(s) personne(s) : _____		<input type="checkbox"/>

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Frais d'inscription compétiteurs adultes :	10 € x _____ = _____ €	
Pour les catégories Poussins, benjamins & Minimes :	8 € x _____ = _____ €	
Inscription & Règlement avec HelloAsso : Avant le 18 Mars 2024 https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/selectif-national-descente-et-slalom-betharram		
Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à : Bernadette GAUDY : bernie33@hotmail.fr Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr		

AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES MINEURS

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport (*)

Je soussigné :

Représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale de :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le :

À :

Signature du représentant légal :

() Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »*

AUTORISATION PARENTALE

Pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive

Type :

Descente Slalom

Genre de la manifestation : **Sélectif National de Descente & de Slalom 2024**

Lieu : **Le Gave de Pau 64800 Lestelle-Bétharram**

Date : **du 30 mars au 01 avril 2024**

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Née(e) le / / à,

Domicilié au

Agissant en qualité de représentant(e) légal(e) ou personne investie de l'autorité parentale,

Autorise Mon fils :

Ma fille :

L'enfant :

Né(e) le / / à,

À participer à la manifestation sportive citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du : au

Fait à :

le :

Signature

**Pour vos hébergements vous pouvez nous contacter
et nous retourner la fiche de réservation.**

Nous avons Réservé 44 places dans le Gîte :

**Hautes Pyrénées Sport Nature
Impasse de Pradette
65270 St Pé-de-Bigorre**



Tarifs

**Hébergement en Pension complète
Du Samedi 30/03 repas du soir
Au lundi 01/04 midi**

95 € par personne

Attention les hébergements sont à confirmés au plus tard le 01 mars 2024

Hébergement Gîte Pension Complète du 30/03 au 01/04

Attention 44 places disponibles

Cout d'hébergement : 95,00 € / personne / 2 nuits en pension complète.

Club :

	Nom	Prénom	Du Samedi 30/03 repas du soir au Lundi 01/04 midi
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

Frais d'inscription Hébergement : **95 €** x = €

Inscription & Règlement avec HelloAsso : Avant le 01 Mars 2024

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-nage-en-eau-vive/evenements/selectif-national-descente-et-salomon-betharram>

Merci de faire parvenir une copie du formulaire d'inscription à :

Bernadette GAUDY : bernie33@hotmail.fr

Patrick DUPRAT : patrick.d33@orange.fr

